

La Société nationale de musique, fondée en 1871 par l'initiative des jeunes compositeurs d'alors, tels que Bizet, Saint-Saëns, Lalo, de Castillon, César Franck, etc., a tenu dimanche une assemblée générale, dans laquelle d'importantes modifications aux statuts ont été adoptées: il sera désormais permis de faire place, sur les programmes de la Société, aux œuvres des maîtres classiques ou de compositeurs étrangers, à la condition que le nombre de ces œuvres ne dépasse pas deux numéros pour chaque concert. L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement du comité. M. Bussine, qui le présidait depuis la fondation, a été nommé président perpétuel. Ont été élus membres du comité: MM. Fauré, César Franck, Ernest Chausson, d'Indy, Camille Benoît, Messenger et Bernard.

LE MÉNESTREL, 28 novembre 1886, p. 419

Journal Title: LE MÉNESTREL

Journal Subtitle: Journal du Monde musical – Musique et théâtres

Day of Week: Sunday

Calendar Date: 28 NOVEMBRE 1886

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: 2908

Year: 52^e année

Series:

Pagination: 419

Issue: N°52

Title of Article: Nouvelles Diverses

Subtitle of Article: Paris et Départements

Signature:

Pseudonym:

Author:

Layout:

Cross-reference: